

Bulletin Municipal N° 66

Octobre 2022

LES ECHOS DU CAMPANILE



Elections
Présidentielles **P. 3**



Festivités
du 14 juillet **P. 6**



L'heure de la
rentrée **P. 6**



www.saint-remy-21.com



Sommaire

• Le Mot du Maire Page 1

• Journée nationale du 8 mai 2022
• Elagage rue du Château Page 2

• Retour sur les élections présidentielles Page 3

• Incivilité... Bêtise... Encore et toujours, c'est minable !
• Bienvenue à notre nouvel agent Page 4

• Fête des écoles au stade Page 5

• Festivités du 14 juillet 2022
• L'heure de la rentrée Page 6

• Travaux sur le mur rue de l'église
• Un nouveau véhicule pour la commune Page 7

• Le braséro ! : RC Concept une activité nouvelle Page 8

• Affouages 2022 Page 9

• Du changement à la cantine scolaire
• Football : un match de coupe de France délocalisé à Montbard Page 10

• Au Cœur de la Vie Rémigeoise - Feu de la Saint Jean Page 11

• ACVR : repas champêtre au stade
• Club de l'Amitié : thé dansant Page 12

• Le jardin de Buffon réinventé
• Jeux Page 13

Le Mot du Maire



Enfin, cette année aura été marquée par le retour des festivités associatives et communales avec tout de suite un coup de chapeau à donner à l'association Au Cœur de la Vie Remigeoise. Retour gagnant pour l'ACVR avec cette idée de mettre au goût du jour (rémigeois) la fête des feux de la Saint-Jean. Une belle réussite populaire qui a permis à notre village de connaître une effervescence collective qui faisait plaisir à voir. Un grand bravo à toute l'équipe de bénévoles.

Bravo également à notre équipe de Football qui accède au niveau régional 3 pour cette saison 2022/2023, ce qui est une véritable performance pour un petit village comme le nôtre. Rappelons que nous évoluons désormais dans un championnat de niveau supérieur à celui des "grandes" villes alentour comme Montbard, Châtillon ou Semur. Le Président Philippe Barbosa ne cache pas sa satisfaction devant les résultats car Saint-Rémy a également créé l'exploit cette année en remportant la coupe de Côte-d'Or au nez et à la barbe du gratin

dijonnais habituellement lauréat de cette compétition très convoitée. Toute l'équipe, joueurs et dirigeants ont savouré cette belle aventure collective.

Les autres associations comme la pétanque par exemple ont également retrouvé le chemin de la compétition avec grand plaisir comme on peut l'imaginer, après pratiquement deux années complètes d'abstinence.

N'oublions pas non plus la reprise également de nos propres rendez-vous avec les habitants avec notamment le retour des festivités du 14 juillet. Quel plaisir de retrouver tout le monde !

Nous nous excusons de ne pas avoir pu publier de bulletin en juin dernier. Nous ferons en sorte désormais de respecter les trois parutions par an comme précédemment.

La rentrée scolaire s'est très bien passée dans nos classes. Les effectifs restent relativement stables avec 95 enfants et il n'a pas été question de fermeture cette année. Un certain nombre de travaux ou d'aménagements ont été réalisés durant les vacances à la demande des enseignants.

Tant que les travaux d'enfouissement du réseau 20000 V ne sont pas achevés, il ne nous semble pas judicieux d'entreprendre des travaux de rénovation de la voirie, même si nous avons conscience de l'état dégradé de la chaussée de certaines rues. Retard également pour les derniers travaux concernant l'installation de la fibre, certains endroits du village ne sont pas encore couverts, nous insistons régulièrement auprès de notre interlocuteur au département sans pour autant obtenir de garanties sur un quelconque échéancier. La finalisation des travaux serait tributaire des sous-traitants d'Orange... Le dossier du parc éolien de l'Herbue est également à l'arrêt. Le covid ainsi qu'un changement possible de la réglementation retardent pour l'instant la poursuite du dossier.

Les travaux au stade municipal sont lancés depuis quelques semaines. Ils ont été décidés pour des raisons de sécurité et pour des raisons règlementaires liées à l'accession du club au niveau supérieur. Ils consistent au remplacement de la main courante existante et à un léger agrandissement de la surface de jeu. Le coût de ce dossier est d'environ 42500 € TTC avec des subventions espérées à hauteur de 24000 €. Il conviendra ensuite de réhabiliter la surface de jeu pour un coût de 6800 € TTC.

Vous trouverez également en pages intérieures des précisions sur quelques-unes de nos grosses dépenses comme le remplacement du véhicule de la commune et les travaux de réfection du mur du cimetière.

Je vous laisse parcourir notre bulletin en compagnie de cette pensée de la philosophe Laurence Devillairs :

"Il y a en nous un espoir qui ne veut pas être déçu, qui nous fait voir plus loin, croire en l'incertain et tabler sur demain. L'espoir a toujours raison."

Le Maire
Yves BILBOT

Journée nationale du 8 mai 2022



Dépôt de la gerbe de fleurs

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à 11h au Monument aux morts, place de la Mairie. Des Rémigeois étaient venus assister à l'hommage rendu aux anciens combattants. Une partie du conseil municipal assistait M. le Maire. Un ancien combattant a déposé une gerbe de fleurs avant la lecture du message de M^{me} la Ministre déléguée aux anciens combattants :

“La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps. Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années

de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions ! L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même”.

Extrait de la lettre de M^{me} la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Elagage rue du Château



Les branchages coupés ont été broyés sur place et les copeaux ont été déposés près du stade à côté de la benne à verre. Chacun a pu y aller et se servir pour son jardin. Une fois le talus nettoyé au centre du village, l'employé communal a rempli trois sacs de déchets en tous genres, bouteilles en verre et en plastique, pneus, ferraille, déchets ménagers etc...

La commune a dû intervenir sur la place des bennes à verre et rue du Château pour procéder à des travaux d'élagage afin de dégager notamment les fils téléphoniques et électriques qui longent la rue. Des travaux de nettoyage ont également été effectués sur le site et deux entreprises sont intervenues pour élaguer des arbres et nettoyer les fossés.



La vue est maintenant dégagée et les fils ne sont plus pris dans les branches.



Retour sur Les élections présidentielles des 10 et 20 avril

Bref retour sur les élections présidentielles à Saint-Rémy qui sont déjà bien lointaines, mais nous avons l'habitude de rendre compte des résultats, ce que nous n'avons pas pu faire en raison de la non parution du bulletin en juin.



M. le Maire a voté



Le bureau de vote tenu par le maire et deux conseillers

A Saint Rémy, il ya eu 524 inscrits, 414 votants, 8 blancs et 406 suffrages exprimés.

Ils étaient 12 candidats au départ et 2 candidats ont accédé au second tour : Marine Le Pen avec 137 voix et Emmanuel Macron avec 112 voix. Les élections présidentielles ont, une fois de plus, été marquées par l'abstention.



Décompte des voix avant le dépouillement



Les tables de dépouillement

Au soir du 2^{ème} tour, les résultats étaient les suivant à Saint Rémy : Emmanuel Macron obtient 168 voix et Marine Le Pen obtient 217 voix.

Nombre d'électeurs inscrits 524 - Nombre de votants 416 - Bulletins blancs 20 - Bulletins nuls 11 - Suffrages exprimés 385.



Le dépouillement du 1^{er} tour



Des enfants des écoles sont venus assister au dépouillement

Résultats du second tour en Côte d'Or :

Inscrits 366 921, votants 277 276, exprimés 252 414, abstention 24,43 %

Emmanuel Macron 144 548 voix soit 57,27 %

Marine Le Pen 107 866 voix soit 42,73 %

Sur le plan national, Emmanuel Macron a été élu Président de la République avec 58,5 % des voix.



Incivilité... Bêtise... Encore et toujours, c'est minable !

● Dépôts sauvages

Le civisme, le respect de la nature, le respect des autres, le bien vivre ensemble, certains ne connaissent pas et s'en moquent. Avec les beaux jours, les promenades dans les bois sont très agréables, jusqu'à ce que vous tombiez sur des ordures déversées aux abords des chemins par des personnes indélicates. Vous y trouverez de tout : gravats, bois, déchets verts, déchets ménagers, micro-onde, matelas et toutes sortes de choses encore...



Ces personnes n'habitant pas forcément la commune de Saint Rémy n'ont pas de scrupules et vont très vite pour commettre l'infraction. Souvent des plaintes sont déposées en gendarmerie, nous attendons les suites. Nous rappelons que les deux déchetteries de Montbard et de Saint-Germain-les-Senailly reçoivent tous les déchets et encombrants. Les travaux d'aménagement ont été effectués dans les deux espaces. Chacun d'entre nous a été destinataire d'une carte à puce qui nous

permet de nous rendre 52 fois par an dans les déchetteries, c'est bien plus que les réels besoins. Il suffit donc de prendre juste un peu de temps et... avoir un peu de courage. Une fois l'habitude prise, cette petite corvée n'en est plus une et cette action citoyenne devient un réflexe.

Lorsque vous faites appel à un professionnel pour effectuer des travaux, pensez bien à vérifier vos devis et / ou vos factures pour savoir comment sont traités les gravats. Certaines vous facturent l'évacuation ou le déblaiement des chantiers mais ne se rendent pas en déchetterie.

N'hésitez pas à venir en mairie si vous constatez ce genre de comportement.

● Dégradations

Et dans un autre esprit de bêtise, l'abri bus de la place de la mairie a été cassé pour la 4^{ème} fois. Il a été réparé encore une fois par les employés municipaux. Cependant, il est envisagé de le démonter purement et simplement à la prochaine dégradation.

Les casseurs iront boire des bières, manger des pizzas et fumer ailleurs. Inutile d'ajouter qu'en plus des dégradations, on retrouve régulièrement des déchets... de tous genres aux alentours de l'abri.



Bienvenue à notre nouvel agent...

Vous avez dû remarquer qu'un nouvel agent a été engagé par la commune.

M. Ali Aiche a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} mai de cette année et il convenait donc de procéder à son remplacement.

Pour certains d'entre vous, le visage de Laurent peut vous être familier car depuis l'année dernière, en raison des absences répétées du titulaire et de la gronde des habitants sur les retards dans l'entretien courant de la voirie, la municipalité avait décidé de s'attacher occasionnellement ses services à raison d'une semaine par mois. C'est donc tout naturellement que la commune l'a recruté lorsque la place a été vacante.

Laurent a 47 ans et habite à Quincy le Vicomte. Il exerçait auparavant ses fonctions dans plusieurs fermes de la région et souhaitait bénéficier d'un emploi stable plus en rapport avec sa formation initiale. Titulaire d'un CAP de maintenance en bâtiment, il entend mettre ses compétences au service de la commune dans la réalisation des diverses tâches du poste d'agent d'entretien.

Avec un peu de retard et selon la coutume, nous lui souhaitons bien sûr, la bienvenue dans ses nouvelles fonctions dans notre village.



Laurent Lenoir



Fête des écoles au stade



Les petits des maternelles ont commencé les chants...

A l'ombre sous l'espace couvert du stade, les élèves des écoles maternelle et primaire ont présenté leur spectacle de fin d'année scolaire.

Il faisait chaud en plein soleil, mais les parents venus nombreux ont trouvé une place à l'ombre.

Enseignantes et élèves avaient préparé les chants depuis plusieurs semaines.

Une enseignante à la sono, les autres pour diriger les enfants, la directrice pour superviser, le spectacle s'est déroulé sans accros.

A la fin du spectacle, un buffet de pâtisserie était à disposition pour tous.



...suivi des primaires



La plancha proposait saucisses et merguez dans une bonne ambiance, tandis que la buvette était la bienvenue par cette chaleur.

Le lendemain, les enfants sont retournés au stade pour un pique-nique, il ne restait que deux jours de classe pour terminer l'année scolaire.

Une belle réussite pour l'équipe d'enseignantes et de beaux souvenirs pour les enfants...



Plancha avec saucisses et merguez



Buffet de pâtisseries



Festivités du 14 juillet 2022

Après deux années d'interruption, nous avons renoué avec la tradition des festivités du 14 juillet.

La population a répondu présent avec une salle pleine, la veille. 140 personnes étaient inscrites pour le repas dansant du 13 au soir. Dans une ambiance festive et très conviviale, chacun a apprécié tant le repas que le déroulement de la soirée et surtout le plaisir de se retrouver ensemble...



Le lendemain, les traditionnelles festivités du 14 juillet pouvaient reprendre leurs droits également.

La population était conviée à la salle des fêtes dans l'après-midi comme de coutume. L'ambiance était joyeuse et chacun pouvait participer aux différents jeux proposés et animés par l'équipe municipale. La traditionnelle loterie avec des lots pour tout le monde occupait ces dames. Enfin vers 18 heures, le verre de l'amitié était proposé à toutes les personnes présentes.

Avec la chaleur persistante, l'apéritif et les mises en bouche ont été servis à l'intérieur de la salle, ce qui a été bien apprécié...

L'heure de la rentrée

La cloche a sonné ce 1^{er} septembre pour tous les enfants des écoles maternelle et primaire.

Cette année pour la rentrée, les écoles de Saint Rémy comptent 95 enfants en tout.

Malgré une légère baisse, les effectifs restent stables par rapport à l'an passé. Souhaitons que de nouvelles inscriptions viennent grossir les rangs pour la prochaine rentrée.

Les enseignantes Sandy Vaillard, Christine Gauvenet, et Nathalie Nageotte sont toujours en poste en primaire. Isabelle Perrot est encore en poste en maternelle avec une nouvelle institutrice cette année, M^{me} Marie Dirand, qui assurera l'intérim jusqu'en mars prochain puis M^{me} Eve Herbaut prendra ses nouvelles fonctions en provenance de Courcelles-les-Montbard. M^{me} Vaillard reste directrice des deux écoles.



La rentrée s'est parfaitement bien passée, sous le soleil, et chacun a rapidement pu reprendre ses marques avec, cette année enfin, des consignes sanitaires allégées. Les larmes des pleurs du matin ont rapidement disparu chez les plus petits tandis que les grands retrouvaient les copains dans l'excitation et les éclats de rires... En attendant la reprise des choses sérieuses.

Monsieur le Maire a bien sûr fait son traditionnel petit tour dans les classes pour cette rentrée.

Travaux sur Le mur rue de l'église, Le long de l'ancien cimetière



Depuis quelques mois, les travaux sur le mur d'enceinte de l'ancien cimetière sont commencés. Toutes les générations de Saint-Rémy ont semble-t-il connu ce mur qui paraissait éternel... Cependant le temps a inévitablement fait son œuvre et depuis plusieurs années maintenant, des signes d'érosions sont apparus sur toute la longueur du mur avec la dégradation des joints et des chutes inévitables de pierres... Voire des couvertines (grosses pierres au-dessus du mur). Pour éviter le pire, la municipalité a sollicité dans un premier temps des devis auprès d'entreprises spécialisées mais le coût était exorbitant. Sur proposition d'un membre du conseil municipal, l'association G.R.E.N. domiciliée à Sainte Colombe, a été contactée pour les travaux. Cette association qui œuvre depuis 1993 pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi sur le Nord du département de la Côte d'Or, permet à des salariés en difficulté, grâce à des contrats aidés, d'acquérir un savoir-faire indispensable à leur réinsertion. Ils peuvent, grâce à l'association, bénéficier d'un encadrement très compétent dans divers secteurs de travail, notamment dans la rénovation du petit patrimoine communal.

Ces associations bénéficient d'une aide du département (dispositif PPI = Plan Patrimoine Insertion) qui participe à leur activité en finançant par exemple les travaux de

rénovation. Les dossiers sont ainsi préparés par les collectivités, une commission départementale supervise les dossiers et décide ou non de les retenir au titre du PPI. En cas d'avis favorable, le département finance 80 % du coût de l'encadrement (main d'œuvre), la collectivité prend à sa charge le coût des fournitures ainsi que les 20 % restant du coût de l'encadrement. Cette formule très utile sur le plan social et plus avantageuse sur le plan financier a séduit les élus.

Le devis présenté par l'association, accepté au préalable par la collectivité, s'accompagne donc en cas d'accord d'une convention tripartite entre l'association, la collectivité et le département. La main d'œuvre (encadrement) est exprimée en coût forfaitaire de journée de travail et le département paie donc directement à l'association la subvention allouée en fonction des journées de travail effectuées.



Pour ce chantier le montant du devis accepté par le Conseil est d'environ 19000 € dont 16500 € consacrés à l'encadrement sous la forme de 30 jours de travail. Aujourd'hui, les travaux arrivent à leurs fins et les quelques jours encore manquants seront bientôt programmés. Le chantier doit être achevé en 2022.

La commune a d'ores et déjà déposé un nouveau dossier au titre du PPI, pour la reprise en maçonnerie du muret devant le restaurant rue de Blaisy.

Un nouveau véhicule pour la commune

Les rémigeois ont dû s'en apercevoir, la Municipalité a décidé cette année de remplacer le Peugeot Partner acquis en 2005. Le moteur fatigué, le plancher percé, une porte arrière qui ne fermait plus, le siège chauffeur qui ne tenait plus guère, la carrosserie abîmée, ainsi que des pannes répétées ont justifié la décision.

Le conseil a opté pour un véhicule Citroën Berlingo Van beaucoup plus fonctionnel que le précédent et notamment plus adapté aux besoins des agents qui pourront désormais transporter les tondeuses et le gros matériel sans avoir à atteler la remorque... L'habitacle permet de recevoir 3 personnes et la partie arrière a été garni d'un habillage de protection en bois.

Les discussions financières ont permis d'obtenir une remise importante de 7605,00 € HT pour un prix net du véhicule de 17995,01 € HT. Les élus réfléchissent encore sur l'opportunité d'identifier le véhicule à la commune de Saint-Rémy par la pose d'autocollant divers sur la carrosserie...



Le braséro ! : RC Concept une activité nouvelle pour l'entreprise MG Rousselet



Une nouvelle activité pour l'entreprise MG Rousselet domiciliée à Saint-Rémy rue du Château : la fabrication de braséros.

Mis au point dans les ateliers de Saint Rémy, le braséro local fabriqué dans le cadre d'une entité juridique à part "RC Concept", commence à se faire connaître un peu partout et son développement est en pleine croissance... à la grande joie de son concepteur.



On peut consulter le site de l'entreprise à l'adresse suivante : www.rc-brasero.fr. On peut notamment y apprendre que l'activité de RC Concept est née d'un moment d'échanges entre amis dans le plaisir du partage d'un simple barbecue. Après quelques prototypes déjà très performants, le petit dernier de la génération, le "RC 106" a pu voir le jour. Il allie un triple concept, "braséro-barbecue-plancha" pour l'ingéniosité et bénéficie d'un savoir-faire professionnel de choix pour sa conception grâce à l'activité première de la société MG Rousselet.



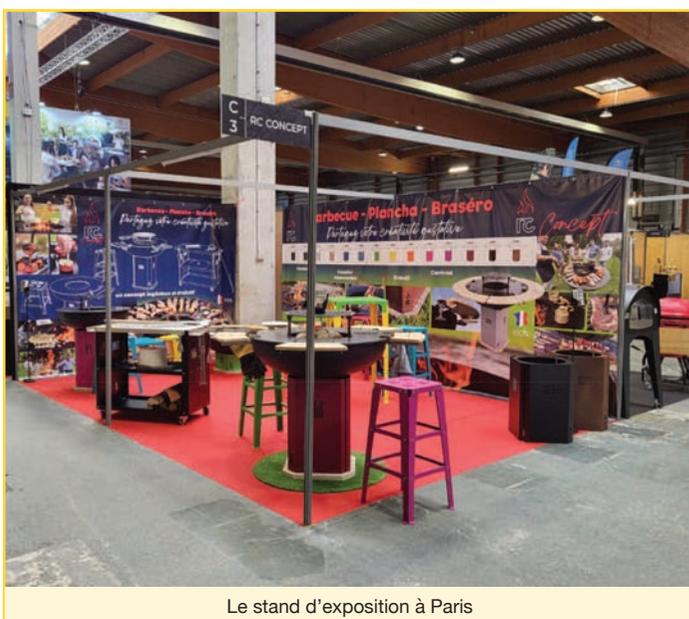
Le braséro très convivial

La possibilité de personnaliser son appareil grâce à différents coloris, un choix varié et judicieux d'accessoires, une gamme variée et originale d'ustensiles sont autant d'arguments qui séduisent les acheteurs. L'aventure commencée il y a un an, se développe grâce à la présence de RC Concept sur de nombreux salons importants.

Les 18,19 et 20 mars, Stéphane s'est rendu au premier salon du barbecue à Paris, porte de la Villette où ses produits ont été très remarquables. Il s'est également rendu à Strasbourg au salon de l'habitat en avril puis tout récemment à Strasbourg encore, du 2 au 11 septembre, à la foire Européenne.

Allez visiter le site, outre de précieuses informations sur les produits, vous y retrouverez certainement quelques connaissances rémigeoises sur les photos.

En tout cas , tout cela met en appétit...



Le stand d'exposition à Paris



Stéphane Rousselet sur son stand

Affouages 2022

Le samedi 26 mars, la commission des bois était réunie pour statuer sur les changements apportés aux affouages à partir de l'année 2022 / 2023.

Etaient présents à la réunion :

- Yves Bilbot, maire,
- Gilbert Andlauer, 1^{er} adjoint,
- Jean Paul Sitterlin, 2^{ème} adjoint,
- Patrick Vautrain, 4^{ème} adjoint,
- Romain Carlier, conseiller,
- Stéphane Rousselet, conseiller,
- Hugot Narcy, Garde Forestier de l'ONF.

Les affouages seront distribués dans les coupes 12 et 13 de la Bianne.

A l'unanimité des membres de la commission, il a été décidé ce qui suit :

A l'inscription en mairie :

- Présenter une assurance responsabilité civile
- Le règlement vous sera fourni
- Un document d'engagement vous sera présenté pour signature
- Un plan de la coupe vous sera fourni

Le tarif sera désormais établi au stère, ainsi le conseil municipal a fixé le prix à 6 € le stère. Le bois coupé devra être empilé en bordure de la coupe. Le garde forestier passera ensuite afin de cuber les piles de bois. Le bois inférieur à 7 centimètres de diamètre ne devra pas être empilé car il est exclu du cubage, il pourra néanmoins être gardé par l'affouagiste.



Le débardage se fera à partir de mai après le passage du garde. Tout contrevenant se verra exclu des affouages pour la saison.

Il n'y aura pas d'affouagistes dans le bois le dimanche matin notamment pour des raisons de sécurité avec les chasseurs.

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 30 septembre et la distribution est fixée au 8 octobre à la cabane de chasse.

A cette occasion, il sera fait un rappel à la sécurité ; Port d'un gilet fluo, pantalon de sécurité anti coupure, chaussures de sécurité, casque et visièr.

Office National des Forêts

FORET COMMUNALE DE SAINT REMY Pile : 12 et 13

AFFOUAGISTES ATTENTION !

CHANGEMENTS POUR LA SAISON 2022-2023 :

- Les affouages passent à 6€ du stère.
- Les affouages seront cubés par les soins du technicien local de l'ONF (Hugo NARCY)
- Débardage **UNIQUEMENT** à partir du mois de Mai.

Dans un souci de prévention, nous tenons à vous rappeler quelques éléments simples de la réglementation des coupes d'affouage qui vous permettront de mener à bien votre exploitation, dans le respect de la loi et des règles de sécurité.

1- MODE DE MARQUAGE DES COUPES

Vous devez toujours bien faire la distinction entre les « Arbres » (Circonférence, prise à 1,30m du sol, supérieure à 85 centimètres), et le « taillis », composé de tous les brins de circonférence inférieure.

A cet effet, nous vous recommandons de vous munir d'un mètre ou d'une cordelette à cette mesure, afin de pouvoir à tout instant, en cas de doute, opérer une vérification sur les bois que vous coupez.

La destination des produits (Futaies, taillis) est indiquée comme suit:

CIRCONFERENCE SUPERIEURE A 85 CENTIMETRES

Aucune marque	1 croix au corps	1 marques au corps	Cas particulier :
Arbre réservé NE PAS COUPER	ARBRE A COUPER Par l'affouagiste	ARBRE A VENDRE NE PAS COUPER	Triangle Bleu intérêt écologique A CONSERVER

CIRCONFERENCE INFERIEURE A 85 CENTIMETRES

Pas de marque BRIN A COUPER Par l'affouagiste	Point de peinture bleu : ARBRE RESERVE NE PAS COUPER

2- EXPLOITATION

- Un arbre à terre (chablis) n'est pas obligatoirement propriété de l'affouagiste
- Les bois doivent être coupés le plus près possible du sol.
- Lorsque vous abattez un arbre marqué du marteau de l'Etat, veillez à conserver intacte l'empreinte au pied sur la souche, et indiquer par un trait de scie, l'emplacement de celle-ci.
- Les piles de bois ne doivent pas être placées contre les baliveaux ou les réserves.
- Les lots doivent être entièrement coupés (Ne pas prendre seulement le « meilleur » du lot).
- Eviter les andains, disperser les branchages au sol permet une meilleure décomposition.
- Interdiction de brûler.
- Les affouagistes doivent « tirer » les branches jusqu'à 7cm de diamètre.
- Ne pas couper le dimanche matin.
- Une fois le lot terminé, contacter l'agent ONF (Hugo NARCY 0628534211) afin qu'il cube votre affouage.

3- DEBARDAGE

- Débarder **UNIQUEMENT** par temps sec.
- Respecter les cloisonnements d'exploitation.

4- DELAIS

- abattage : **30/04/2023**
- débardage : **01/05/2023** au **31/09/2023**
- Faute par les affouagistes d'avoir respecté les délais d'exploitation fixés pour chaque coupe, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage et déchu de leurs droits (loi du 04/12/1985).

N'OUBLIEZ PAS QUE : - La forêt doit rester propre; aussi n'y laissez pas de débris.

**LA FORET EST UN PATRIMOINE COMMUN
EN LA PROTEGEANT, VOUS ASSUREZ SON AVENIR...
ET CELUI DE VOS ENFANTS.**

En cas de difficulté, n'hésitez pas à demander un conseil:
Office National des Forêts - Triage de Saint Remy
Monsieur Hugo NARCY - 21500 SAINT REMY - Tél. 03.80.92.07.72 OU 06 28 53 42 11

Signature de l'affouagiste :
Précédée de la mention « lu et approuvé »



Du changement à La cantine scolaire

Depuis la création de la cantine scolaire en 2007, c'est l'ESAT de Montbard qui assure la fourniture et la livraison des repas.

La prestation réalisée en parfaite conformité avec la réglementation n'a jamais été remise en cause et a donné pleinement satisfaction.

La municipalité a toujours souhaité ne faire aucun bénéfice sur la vente des repas aux familles et elle a fait le choix depuis la création, de facturer aux familles le prix du repas qui lui était facturé par l'ESAT. Ainsi pour l'année scolaire 2021 / 2022 le prix du repas payé par les parents était de 4,30 €. Une augmentation de ce prix, appliquée par l'ESAT et effective au 1^{er} janvier 2022 pour la collectivité, aurait dû être répercutée aux familles pour cette rentrée de septembre (4,39 €), mais des contacts ont pu être établis avec une nouvelle société. Pour une prestation identique toujours dans le respect

de la réglementation, la société Bourgogne Repas domiciliée à Cuisery (71) a proposé à la collectivité des repas au prix de 3,11 € TTC !!!

Cette société dessert déjà plusieurs structures dans la proche région sans qu'aucun problème d'importance n'ait été signalé. Un dirigeant de l'entreprise est venu sur place pour visiter les lieux et rassurer les élus présents sur la prestation en tout point identique à la précédente. Il va de soi qu'une économie de 1,28 € sur le prix du repas est plus qu'intéressante aussi bien pour la collectivité que pour les familles...

Le Conseil Municipal par délibération en date du 26 juillet s'est ainsi engagé pour un an avec Bourgogne Repas. Il a été décidé que le prix facturé aux familles serait désormais de 3,10 €. Une bonne nouvelle donc pour tout le monde en cette période d'inflation généralisée...

Football : un match de coupe de France délocalisé à Montbard et une belle victoire :

Ce dimanche 11 septembre, l'équipe A jouait déjà son troisième match de coupe de France.



Belle victoire du club de Saint Rémy qui continue donc son parcours en coupe de France

La logique a été respectée avec une nette domination de Saint-Rémy et une victoire 3 buts à 0.

Les élus de Saint-Rémy et de Montbard étaient présents en tribune pour sceller cet accord temporaire. De nombreux supporters de Saint-Rémy avaient fait le court déplacement et l'ambiance dans les tribunes bien remplies était joyeuse pour ce premier match... délocalisé.

A l'issue de la rencontre, le Président du club de Saint Rémy, Philippe Barbosa conviait M^{me} le Maire de Montbard et M. le Maire de Saint-Rémy, ainsi que les élus présents, à partager le verre de l'amitié pour les remercier.

Le stade de Saint Rémy étant impraticable jusqu'en décembre pour cause de travaux, un accord a été trouvé avec les municipalités de Montbard, Venarey-Les Laumes et Epoisses pour délocaliser les matchs devant se disputer à Saint Rémy.

Ainsi, c'est à Montbard que s'est déroulé le match de coupe contre l'US Varennes qui évolue à un niveau inférieur que Saint-Rémy en championnat.



Les 2 maires, les 1^{ers} adjoints et Stephen Loureiro





Au Cœur de La Vie Rémigeoise (ACVR)

Feu de la Saint Jean au profit du Téléthon (Saint Rémy village Téléthon 2022).

Ce samedi 2 juillet en début de soirée, il y avait foule sur la place de la mairie où environ 1500 personnes étaient venues à l'appel de l'association du village "ACVR" pour fêter les feux de la Saint Jean.



La préparation du bûcher a demandé beaucoup de travail



Le feu est allumé à 22h30



Un foyer de 20 mètre de haut

Belle initiative et heureuse décision d'avoir reporté l'évènement d'une semaine à cause des orages. Il y a bien longtemps que le village n'avait pas connu pareille effervescence. Tout avait été soigneusement préparé par les membres de l'association. Buvette, braséro pour se restaurer, tables et bancs installés sur toute la place. Dès 20 heures, toutes les places étaient déjà occupées dans une ambiance musicale et festive.

Le bûcher avait été préparé sur un îlot au milieu de la rivière. Sa construction réalisée de manière méticuleuse a demandé beaucoup de travail et beaucoup de temps aux bénévoles, pour finalement disparaître en quelques minutes... Que ce soit à la buvette ou au buffet, c'était la folie pour servir tout le monde, mais une fois de plus, les bénévoles ont assuré. Pour une telle manifestation et une telle affluence, l'association manque cependant de bras, et la présidente lance un appel à toutes les personnes désireuses de rejoindre l'association...



Une foule impressionnante

A 22h30 le feu était allumé pour le bonheur de tous, la fumée et les flammes montaient bien verticalement en absence de vent. Un temps idéal pour les organisateurs. Cette soirée a été organisée au profit du Téléthon et a rapporté la somme de 3300 €. Rappelons que Saint Rémy a été désigné village Téléthon 2022, un trophée récompensant cette distinction a été installé au secrétariat de mairie pour un an...

Encore bravo à Annie et à toute son équipe de bénévoles. N'hésitez pas à les rejoindre.



On fait la queue pour se restaurer



Plus une place de libre



Les brèves de la commune :

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi de 8 h à 12 h
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 8 h à 12 h

ÉTAT CIVIL

- Nous rappelons que le secrétariat de mairie de la commune n'est plus compétent pour le renouvellement des cartes d'identité (ni des passeports). Il convient de vous adresser à la mairie de Montbard.
- Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année doivent venir en mairie pour se faire recenser. Ils doivent se présenter au secrétariat avec le livret de famille et la carte d'identité après la date anniversaire de leurs 16 ans.

BOITES AUX LETTRES

A la demande des impôts et des services de la poste, on rappelle que le nom des personnes doit apparaître distinctement sur votre boîte aux lettres avec le numéro de la rue. La boîte aux lettres doit être visible et localisable rapidement à l'œil. Merci de respecter ces consignes simples pour une meilleure distribution du courrier et des colis par les livreurs...

NOUVEAUX ARRIVANTS ET DÉPART DE LA COMMUNE

Pour la bonne tenue de la facturation de la redevance d'assainissement et du fichier des ordures ménagères, il est indispensable que les nouveaux arrivants dans la commune et ceux qui la quittent définitivement préviennent le secrétariat de mairie. Un simple appel au 03.80.92.15.63 pour signaler votre situation suffit parfois à vous éviter bien des soucis...

Nous rappelons qu'en cas de location, nous préférons que cela soit le propriétaire qui fasse les démarches en mairie pour signaler les arrivées et les départs des locataires.

Enfin, en cas de vente d'une maison ou d'un logement (ou d'achat), pensez à demander une attestation au notaire et à nous en transmettre une copie. C'est le justificatif idéal pour faire solder votre redevance d'assainissement...

Dans tous les cas, il est très important de nous communiquer les dates d'arrivée et / ou de départ ainsi que le relevé de l'index de l'eau. Ce relevé d'index est à communiquer également en urgence à SUEZ au 0977 408 408.

Les associations

ACVR : repas champêtre au stade



Organisé par l'ACVR au profit du Téléthon, le repas champêtre au stade a connu un vif succès.

Pour 15 € le menu était, 1 apéritif, 1 salade, 1 saucisse, 1 merguez, 1 tranche de poitrine fumée, frites, fromage, dessert.



70 Personnes s'étaient inscrites pour le repas. L'espace couvert au stade se prête parfaitement à ce genre de manifestation. La pétanque a été délaissée à cause de la chaleur, mais les convives ont pu s'affronter au jeu de fléchettes et les enfants avaient des jeux à disposition...

Saint Rémy est Village Téléthon 2022, l'association ACVR multiple les manifestations cette année pour faire honneur à cette distinction.

Le 23 octobre l'association organise une journée porte ouverte au local de l'association rue de Blaisy au profit du téléthon. Nous proposerons une vente de livre et de vêtements jamais portés à petits prix de 10h à 17h.

Le même jour, le Club de l'Amitié organise un thé dansant.

Club de l'Amitié : thé dansant

Le Club de l'Amitié propose son thé dansant d'automne le dimanche 23 octobre 2022 à 14h30, à la salle des fêtes rue de Semur.

Cette année, Saint Rémy est "Village Téléthon de Côte d'Or" : une partie des bénéfices sera reversé à l'AFM. Possibilité également de faire un don, une urne sera à disposition des participants.

Contact : Guy Souilliant

Tél : 06 16 90 29 67

Mail : guy.souilliant@gmail.com

**LE CLUB DE L'AMITIE
DE
SAINT-REMY**

Vous propose un

Thé Dansant

**Dimanche 23 Octobre 2022
à 14h30**

Salle des Fêtes rue de Semur

Animé par l'orchestre
“ Damien POYARD “



Variétés- musette

Entrée : 12€

AFM TELETHON 2022



SUR RESERVATION
06.16.90.29.67

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Nous rappelons à la population que les agents de SUEZ effectuent le relevé des compteurs d'eau la dernière semaine de novembre, cette année les relevés devraient commencer le 21 novembre. Vous êtes invités à laisser pénétrer l'agent dans votre propriété afin qu'il fasse son travail ou à prendre les dispositions nécessaires pour qu'il puisse le faire, en prévenant votre voisin par exemple. Si vraiment le relevé est impossible, l'agent laisse un petit carton à renvoyer à l'agence, prenez-en connaissance et faites la démarche immédiatement après son passage. Il est impératif que SUEZ dispose d'un relevé réel pour établir votre facture de façon juste, d'autant que ce relevé est utilisé également par la mairie pour votre facture d'assainissement. Si Suez ne peut disposer d'un relevé d'index du compteur, vous êtes facturés quand même, mais systématiquement sur la base d'une estimation qui peut être complètement erronée et peut vous occasionner des frais injustifiés. Certains foyers qui ne font pas la démarche sont systématiquement facturés sur la base d'estimations, par contre lorsque le relevé peut être effectué réellement, la note peut être salée... et l'on vient demander des comptes en mairie...

Vous devez donc vous occuper impérativement de cette démarche chaque année... Pensez-y !!!

Le jardin de Buffon réinventé

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école primaire de Saint Rémy ont participé au projet pédagogique "Le jardin de Buffon réinventé" au Musée Buffon à Montbard.

La classe de Saint Rémy s'est rendue à plusieurs reprises au parc Buffon à Montbard afin de participer à la réalisation de jardins pédagogiques. La commune a pris à sa charge le transport des élèves pour chacun des déplacements. M. le maire était invité pour l'inauguration du projet pédagogique le samedi 14 mai dernier en présence des enseignants et des parents.

Les élèves étaient fiers de présenter leur travail aux parents venus nombreux. Tous ont participé avec enthousiasme et plaisir. Il s'agit là d'une belle initiative des enseignantes qui s'inscrit bien dans le cadre du programme scolaire.



Les différents légumes plantés selon un plan



Beaucoup de parents sont venus



Derrière le jardin, les enfants, la directrice et M. le maire

Jeux

SUDOKU

Facile

	6			9		1		
		8	7	5	1	6		
1		5			6			
	5		4	1		3		
	9	6				7	1	
		2		7	9		8	
			9			2		7
		9	3	2	5	8		
		3		8			9	

Moyen

				5				7
		4	8	7	2			
8	3						2	
	5	6						3
1		8				2		6
9						5	4	
	1						8	2
			3	4	8	1		
3				9				

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

A cet endroit, vous pouvez indiquer vos idées, vos remarques ou vos suggestions concernant le bulletin ou le village, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Ce coupon est à remettre dans la boîte à lettre de la mairie ou au secrétariat.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



SOLUTIONS SUDOKU

Facile

7	6	4	2	9	3	1	5	8
9	3	8	7	5	1	6	2	4
1	2	5	8	4	6	9	7	3
8	5	7	4	1	2	3	6	9
4	9	6	5	3	8	7	1	2
3	1	2	6	7	9	4	8	5
5	8	1	9	6	4	2	3	7
6	7	9	3	2	5	8	4	1
2	4	3	1	8	7	5	9	6

Moyen

6	2	1	4	5	3	8	9	7
5	9	4	8	7	2	6	3	1
8	3	7	6	1	9	4	2	5
2	5	6	7	8	4	9	1	3
1	4	8	9	3	5	2	7	6
9	7	3	1	2	6	5	4	8
4	1	9	5	6	7	3	8	2
7	6	2	3	4	8	1	5	9
3	8	5	2	9	1	7	6	4

MAIRIE DE SAINT RÉMY :

Tél./fax : 03 80 92 15 63 - E mail : mairie.saint-remy@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-remy-21.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 14 h à 18 h
 Mardi : de 8 h à 12 h
 Mercredi : de 8 h à 12 h

Jeudi : de 14 h à 18 h
 Vendredi : de 8 h à 12 h